

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN  
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,  
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 20 mars 2001 à 19 h 50, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

|                           |                             |
|---------------------------|-----------------------------|
| Madame Nicole B.-Girard   | Monsieur René Gélinas       |
| Monsieur Claude Béland    | Madame Johanne H.-Brousseau |
| Madame Carole Boisclair   | Monsieur Serge Lafontaine   |
| Madame Danielle Bolduc    | Monsieur Réjean Langlois    |
| Monsieur Denis Boulianne  | Monsieur Steve Martin       |
| Monsieur Mario Champagne  | Madame Nicole Périgny       |
| Madame France Désaulniers | Monsieur Grégoire Rompré    |
| Monsieur Marc Dumont      | Madame Diane Samson         |
| Monsieur Réjean Gélinas   | Monsieur Yves Tousignant    |

AINSI QUE madame Sylvie Dupont-Simard, commissaire représentante du comité de parents.

Monsieur le commissaire René Gélinas a quitté à 22 h.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Claude Rousseau, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| Me Serge Carpentier         | Secrétaire général et directeur des Services de l'informatique |
| Monsieur Pierre Chénard     | Directeur des Services de l'enseignement aux adultes           |
| Monsieur Denis Émond        | Directeur des Services des ressources humaines                 |
| Monsieur Pierre F. Mélançon | Directeur des Services de l'enseignement aux jeunes            |
| Monsieur Pierre Larose      | Directeur des Services complémentaires                         |
| Monsieur Jean-Guy Trépanier | Directeur des Services des ressources matérielles              |
| Monsieur Claude Vincent     | Directeur des Services des ressources financières              |

Dans l'assistance, la présence est constatée d'une dizaine de personnes, la majorité étant des membres du personnel professionnel.

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

---

Président

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil des commissaires.

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 322 0301** : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0301-03 soit adopté en déplaçant l'article 16.3 « Projet de réorganisation des établissements pour l'année scolaire 2001-2002 » pour qu'il soit plutôt considéré à l'article 4.5.

Adopté unanimement

Adoption d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION 323 0301** : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 13 février 2001 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Mario Champagne PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document 0301-04, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, le président du Syndicat du personnel professionnel du coeur du Québec, monsieur Réal Gaudet, prend la parole. Monsieur Gaudet s'enquiert, dans un premier temps, et en référence à la réduction de l'horaire de travail de certains membres du personnel en orthopédagogie et en psychoéducation, si le conseil des commissaires a pris une décision lors de leur dernière séance. Monsieur Gaudet demande ensuite si la commission scolaire a reçu l'avis d'intention de négocier transmis par leur syndicat. Puis finalement, une demande est faite au conseil des commissaires pour avoir une audience où les professionnelles et professionnels, notamment ceux et celles en services directs auprès des élèves, pourront se faire entendre.

En réponse à monsieur Gaudet, monsieur le président Jean-Yves Laforest mentionne que le conseil des commissaires n'a pas adopté de résolution lors de leur dernière réunion concernant le dossier de la réduction de l'horaire de travail de certains membres du personnel en orthopédagogie et en psychoéducation. Monsieur Laforest confirme ensuite la réception de l'avis d'intention de négocier les conditions de travail de certaines professionnelles et certains professionnels transmis par le syndicat. Concernant la demande d'audience auprès du conseil des commissaires, monsieur le président mentionne que le processus de négociation habituel doit se réaliser en premier lieu et qu'un article est prévu à l'ordre du jour de la séance concernant un protocole de fonctionnement de la négociation locale se rapportant au personnel professionnel.

---

Président

Un autre intervenant, soit monsieur Sylvain Tessier, président du conseil d'établissement des écoles de Saint-Élie et Saint-Paulin prend ensuite la parole. Monsieur Tessier réfère au dossier de la réorganisation des établissements et à la consultation afférente. Monsieur Tessier souligne l'étude réalisée par les gens du milieu et précise l'expérience d'une quinzaine d'années entre l'école de Saint-Élie et celle de Saint-Paulin. Même si l'ajout d'une troisième école ne leur apparaît pas souhaitable, monsieur Tessier précise que les gens consultés auraient une ouverture pour l'école de Saint-Mathieu-du-Parc. Ainsi dans l'éventualité où un regroupement de trois écoles serait appliqué, monsieur Tessier indique que le regroupement préconisé serait celui des écoles de Saint-Élie, Saint-Paulin et Saint-Mathieu-du-Parc.

Les membres du conseil des commissaires considèrent ensuite les sujets relatifs à la direction générale. Sur invitation du directeur général, le directeur général adjoint monsieur Claude Rousseau présente alors, pour information, le projet de calendrier scolaire pour l'année 2001-2002. Un dépôt de ce document est effectué.

Projet calendrier scolaire 2001-2002

**RÉSOLUTION 324 0301 :**

décrit sur le document 0301-05.

Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soit déposé le projet de calendrier scolaire 2001-2002

Adopté unanimement

Consécutivement, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue soumet un projet de politique relative aux témoignages lors d'événements spéciaux. Après avoir reçu des renseignements, les commissaires procèdent à l'adoption de cette politique.

Politique relative aux témoignages d'événements spéciaux

**RÉSOLUTION 325 0301 :**

témoignages lors d'événements spéciaux décrit sur le document 0301-06.

Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soit adopté le projet de politique relative aux

Adopté unanimement

Poursuivant, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue fournit des informations concernant deux projets présentés par la Corporation Sport Scolaire Les Vikings La Tuque. Il s'agit en l'occurrence d'un projet d'éclairage du site de l'anneau sportif et d'un projet d'offres d'espaces publicitaires, et ce, à l'école secondaire Champagnat dans les deux cas. En égard à ces dossiers, monsieur Hogue mentionne que ces projets sont à l'étude et qu'une rencontre aura lieu avec les intervenants.

Dans un autre ordre d'idées, monsieur le président Jean-Yves Laforest informe les commissaires à l'effet que le Carrefour Formation Mauricie est lauréat des Mérites du français au travail. Monsieur Laforest indique que le directeur du centre monsieur Réjean St-Arnaud, accompagné de madame Patricia Magny, seront présents un peu plus tard durant la séance pour donner de plus amples informations concernant ce prix.

---

Président

Par la suite, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue soumet aux membres du conseil des commissaires des recommandations dans le cadre du dossier de la réorganisation des établissements pour l'année scolaire 2001-2002. Après avoir reçu des explications quant à ces recommandations, les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

**RÉSOLUTION 326 0301 :**            CONSIDÉRANT le dépôt par la direction générale  
d'un document portant le numéro 0301-07 et proposant  
des hypothèses de regroupements d'établissements pour 2001-2002;

CONSIDÉRANT que les consultations requises, face à  
ces modifications, ont été faites;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire  
Réjean Langlois PROPOSE que le document 0301-07 déposé sur cette nouvelle  
organisation soit adopté.

À ce moment-ci, madame la commissaire Diane Samson demande qu'il soit procédé au  
vote par appel nominal sur la proposition présentée par monsieur Réjean Langlois.

Le secrétaire général Me Serge Carpentier appelle donc le vote :

**Pour**

Nicole B.-Girard  
Claude Béland  
Carole Boisclair  
Danielle Bolduc  
Denis Boulianne  
Mario Champagne  
France Désaulniers  
Marc Dumont  
Réjean Gélinas  
René Gélinas  
Johanne H.-Brousseau  
Serge Lafontaine  
Steve Martin  
Nicole Périgny  
Grégoire Rompré  
Yves Tousignant  
Jean-Yves Laforest

**Contre**

Diane Samson

Par suite de l'appel nominal, la résolution 326 0301 est conséquemment adoptée à la  
majorité des voix.

---

Président

Hypothèses de modifications de regroupements d'établissements pour l'année 2001-2002 soumises pour consultation

**RÉSOLUTION 327 0301 :**            CONSIDÉRANT le dépôt par la direction générale d'un document proposant de nouvelles hypothèses de regroupements d'établissements pour 2001-2002 dans certains secteurs;

CONSIDÉRANT que ces hypothèses auront pour effet de modifier ou de révoquer certains actes d'établissements;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Johanne H.-Brousseau PROPOSE que les hypothèses de modifications soient soumises aux consultations requises en vertu de la Loi sur l'instruction publique et, le cas échéant, du règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires et des politiques de gestion afférentes.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets relatifs aux commissaires, madame Nicole B.-Girard présente un rapport du comité formé pour la désignation des salles de réunion au centre administratif. Il est alors donné suite aux recommandations du comité et une résolution est adoptée en ce sens.

Nouvelle appellation des salles de réunion

**RÉSOLUTION 328 0301 :**            Monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE que soient adoptées les recommandations du comité de travail concernant les nouvelles appellations des salles de réunion au centre administratif, décrites au document 0301-08.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, monsieur le commissaire Steve Martin s'enquiert du suivi apporté au dossier du réseau routier à Saint-Mathieu-du-Parc. Sur ce, le directeur des Services des ressources matérielles monsieur Jean-Guy Trépanier mentionne qu'après vérification, il ne fut pas possible de donner suite à la demande soumise en raison notamment de l'impact sur l'horaire du circuit d'autobus.

Dans un autre ordre d'idées, les commissaires considèrent les sujets relatifs aux Services complémentaires. Monsieur Pierre Larose suggère la mise sur pied d'un comité de travail sur l'approche orientante à l'école, à laquelle suggestion il est donné suite.

Formation d'un comité de travail sur l'approche orientante à l'école

**RÉSOLUTION 329 0301 :**            Monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE que soit formé un comité de travail sur l'approche orientante à l'école;

QUE la composition, les objectifs et l'échéancier de ce comité de travail soient ceux décrits au document 0301-09;

QUE madame Danielle Bolduc soit désignée pour agir à titre de représentante du conseil des commissaires sur ce comité.

Adopté unanimement

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

Sont après cela considérés les sujets relatifs aux Services de l'enseignement aux adultes. Monsieur Pierre Chénard soumet alors successivement diverses recommandations et les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Services éducatifs dispensés en formation professionnelle et à l'éducation aux adultes pour l'année scolaire 2001-2002

**RÉSOLUTION 330 0301 :**

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 251 de la Loi sur l'instruction publique, que la commission scolaire doit déterminer les services éducatifs qui sont dispensés par chaque centre de formation professionnelle ou d'éducation des adultes;

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire actuellement prévue pour l'année scolaire 2001-2002;

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que les services éducatifs dispensés en 2001-2002, dans les centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle, soient tels que décrits au document 0301-10.

Adopté unanimement

Représentation à la Table des partenaires

**RÉSOLUTION 331 0301 :**

CONSIDÉRANT que la représentation à la Table des partenaires régionaux est assurée par la Commission scolaire de l'Énergie depuis 1998;

CONSIDÉRANT que le principe d'alternance permettrait à la Commission scolaire du Chemin-du-Roy de représenter les deux commissions scolaires à cette table;

CONSIDÉRANT l'importance de la concertation entre les deux commissions scolaires face aux dossiers traités à la Table des partenaires;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE que le représentant des commissions scolaires à la Table des partenaires régionaux soit nommé par la Commission scolaire du Chemin-du-Roy;

QU'un comité de liaison formé du président, du directeur général et du directeur des services de l'enseignement aux adultes de chaque commission scolaire reçoive les rapports du représentant des commissions scolaires à la Table des partenaires selon les besoins, et au moins une fois par année.

Adopté unanimement

Calendriers scolaires pour l'année 2001-2002 en formation professionnelle et à l'éducation des adultes

**RÉSOLUTION 332 0301 :**

Monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que soient déposés les calendriers scolaires pour l'année 2001-2002 en formation professionnelle et à l'éducation des adultes au Carrefour Formation Mauricie et à l'École forestière de La Tuque, décrits sur le document 0301-11.

Adopté unanimement

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

Projet de construction d'un ponceau pédagogique à la forêt d'enseignement et de recherche Mailhot – École forestière de La Tuque

**RÉSOLUTION 333 0301 :**

Commission scolaire de l'Énergie;  
forestière de La Tuque;

CONSIDÉRANT que la forêt d'enseignement de recherche Mailhot est sous la responsabilité de la

CONSIDÉRANT que la gestion est confiée à l'École

CONSIDÉRANT que l'École forestière de La Tuque a élaboré un projet de mise aux normes de ponceaux existants et la construction d'un ponceau pédagogique;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Mario Champagne PROPOSE qu'une demande d'aide financière au montant de 19 800 \$ soit soumise pour ce projet au ministère des Ressources naturelles du Québec;

QUE la Commission scolaire de l'Énergie assume, dans les limites du budget réservé à une telle fin par l'École forestière de La Tuque, la responsabilité des infrastructures générales de ce projet, ainsi que celle de l'entretien de ces équipements et de ces infrastructures;

QUE le président et le directeur général soient mandatés pour signer ce projet de construction de ponceau pédagogique à la forêt d'enseignement et de recherche Mailhot.

Adopté unanimement

Demande d'aide financière au ministère des Ressources naturelles du Québec pour le projet de drainage à la forêt d'enseignement et de recherche Mailhot

**RÉSOLUTION 334 0301 :**

Commission scolaire de l'Énergie;  
forestière de La Tuque;

CONSIDÉRANT que la forêt d'enseignement et de recherche Mailhot est sous la responsabilité de la

CONSIDÉRANT que la gestion est confiée à l'École

CONSIDÉRANT que l'École forestière de La Tuque a élaboré un projet de mise en place d'un réseau de drainage;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE qu'une demande d'aide financière au montant de 4 610 \$ soit soumise pour ce projet au ministère des Ressources naturelles du Québec;

QUE la Commission scolaire de l'Énergie assume, dans les limites du budget réservé à une telle fin par l'École forestière de La Tuque, la responsabilité des infrastructures générales de ce projet, ainsi que celle de l'entretien de ces équipements et de ces infrastructures;

---

Président

---

Secrétaire

QUE le président et le directeur général soient mandatés pour signer ce projet de drainage à la forêt d'enseignement et de recherche Mailhot.

Adopté unanimement

Demande d'aide financière au ministère des Ressources naturelles du Québec pour le projet d'inventaire forestier à la forêt d'enseignement et de recherche Mailhot

**RÉSOLUTION 335 0301 :**

Commission scolaire de l'Énergie;

forestière de La Tuque;

CONSIDÉRANT que la forêt d'enseignement et de recherche Mailhot est sous la responsabilité de la

CONSIDÉRANT que la gestion est confiée à l'École

CONSIDÉRANT que l'École forestière de La Tuque a élaboré un projet d'inventaire forestier pédagogique caractérisé par :

- l'établissement d'un réseau de placettes-échantillon;
- l'amélioration du niveau de connaissance;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE qu'une demande d'aide financière au montant de 18 000 \$ soit soumise pour ce projet au ministère des Ressources naturelles du Québec;

QUE la Commission scolaire de l'Énergie assume, dans les limites du budget réservé à une telle fin par l'École forestière de La Tuque, la responsabilité de ce projet;

QUE le président et le directeur général soient mandatés pour signer ce projet d'inventaire forestier à la forêt d'enseignement et de recherche Mailhot.

Adopté unanimement

Les commissaires considèrent après cela les sujets relatifs au secrétariat général et aux services de l'informatique. À cette occasion, Me Serge Carpentier soumet une modification à une résolution.

Modification à la résolution 276 0101 concernant l'implantation d'un cabinet téléphonique sur la 34<sup>e</sup> Rue à Grand-Mère

**RÉSOLUTION 336 0301 :**

janvier 2001;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a adopté la résolution 276 0101 en date du 16

CONSIDÉRANT que cette résolution porte sur une entente relative à une servitude en faveur de Bell Canada afin qu'il soit procédé à l'implantation d'un cabinet téléphonique sur la 34<sup>e</sup> Rue à Grand-Mère;

---

Président

---

Secrétaire



CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de remplacer des termes dans cette résolution;

EN CONSÉQUENCE, la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que la résolution 276 0101 adoptée le 16 janvier 2001 soit modifiée par le remplacement, dans la résolution, des termes « d'une cabine téléphonique » par les termes « d'un cabinet téléphonique ».

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, le secrétaire général fait part aux membres du conseil des commissaires des résultats de démarches effectuées pour la conception d'une carte personnalisée du territoire de la commission scolaire. Au terme d'échanges sur ce dossier, il est convenu de la réalisation de ce projet mais ultérieurement aux fusions éventuelles des municipalités. De même, une prévision budgétaire sera faite pour cette dépense lors de la confection du prochain budget.

Consécutivement, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue présente un projet de politique de frais de déplacement, de repas et de séjour. Au terme de cette présentation, le projet est adopté.

Adoption de la politique sur les frais de déplacement, de repas et de séjour et de taux compensatoires

**RÉSOLUTION 337 0301** : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soit adoptée la politique de frais de déplacement, de repas et de séjour décrite au document 0301-12;

QUE par ailleurs les taux compensatoires applicables dans le cadre de la politique de gestion sur les frais de déplacement, de repas et de séjour soient ceux indiqués au documents 0301-13.

Adopté unanimement

À ce moment-ci, et compte tenu de l'arrivée de monsieur Réjean St-Arnaud et de madame Patricia Magny à la séance, monsieur le président Jean-Yves Laforest invite ceux-ci à faire part aux commissaires du prix reçu par le Carrefour Formation Mauricie pour sa valorisation du français. Monsieur St-Arnaud explique alors que le Carrefour Formation Mauricie a reçu hier, lors d'un gala au Spectrum à Montréal, un des prix « Mérites du français », dans la catégorie administration, lesquels prix sont décernés par l'Office de la langue française.

Monsieur St-Arnaud invite ensuite madame Patricia Magny, enseignante et responsable du programme de promotion du français au centre, à décrire le cheminement et les activités vécus pour en arriver à recevoir cet honneur. Madame Magny explique ainsi que le tout a débuté par une semaine d'activités organisée en mars 2000 à l'occasion de la Francofête. Vu le succès de cette semaine d'activités, les membres de la direction ont retenu la valorisation du français comme thématique de l'année scolaire 2000-2001.

---

Président

Plusieurs activités visant à valoriser le français furent réalisées tel que concours, affiches, textes dans les journaux internes, chroniques linguistiques, révision et correction de la correspondance et des notes de cours des enseignants, et ateliers sur les difficultés de la langue offerts aux membres du personnel et aux élèves. Le centre a de plus eu pour objectif de valoriser l'utilisation d'une terminologie française dans chacune des spécialités de la formation professionnelle.

Monsieur le président Jean-Yves Laforest remercie monsieur St-Arnaud et madame Magny pour leur présentation et les félicite chaleureusement. Des félicitations sont également offertes par les autres commissaires et le personnel cadre.

À ce moment-ci soit à 21 h 35, il est procédé à une suspension de la séance.

Suspension de la  
séance

**RÉSOLUTION 338 0301** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest  
PROPOSE que la présente séance du conseil des  
commissaires soit suspendue pour les fins d'une pause-santé.

Adopté unanimement

À 22 h 00, il est procédé à la réouverture de la séance.

Réouverture de la  
séance

**RÉSOLUTION 339 0301** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest  
PROPOSE que la séance du conseil des commissaires  
soit rouverte.

Adopté unanimement

À la réouverture, l'absence est constatée de monsieur le commissaire René Gélinas.

Les sujets relatifs aux Services des ressources humaines sont considérés. Monsieur Denis Émond soumet une série de recommandations et les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Protocole de  
fonctionnement de  
la négociation  
locale se  
rapportant au  
personnel  
professionnel

**RÉSOLUTION 340 0301** : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE  
d'accepter le projet de protocole de fonctionnement  
de la négociation locale se rapportant au personnel professionnel et autorise le président  
et le directeur général à signer, le cas échéant, le protocole convenu entre les parties.

Adopté unanimement

Protocole de  
fonctionnement de  
la négociation  
locale se  
rapportant au  
personnel de  
soutien

**RÉSOLUTION 341 0301** : Madame la commissaire Nicole B.-Girard  
PROPOSE d'accepter le projet de protocole de  
fonctionnement de la négociation locale se rapportant au personnel de soutien et  
autorise le président et le directeur général à signer, le cas échéant, le protocole convenu  
entre les parties.

Adopté unanimement

---

Président

---

Secrétaire

Congé sabbatique  
à traitement différé  
de 6 mois – Diane  
Quessy

**RÉSOLUTION 342 0301** : Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE  
d'accorder à madame Diane Quessy un congé sab-  
batique à traitement différé de 6 mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2002 au 30 juin 2002 dans un  
plan de trois (3) ans, soit du 1<sup>er</sup> mars 2001 au 1<sup>er</sup> mars 2004.

Adopté unanimement

Congé sabbatique  
à traitement différé  
d'un an – Sylvie  
Labrecque

**RÉSOLUTION 343 0301** : Monsieur le commissaire Mario Champagne  
PROPOSE d'accorder à madame Sylvie Labrecque,  
secrétaire de gestion, un congé sabbatique à traitement différé d'une année soit du 23  
avril 2001 au 23 avril 2002, dans un plan de cinq (5) ans, soit du 23 avril 2001 au 23  
avril 2006.

Adopté unanimement

Engagement –  
Lina Bellemare

**RÉSOLUTION 344 0301** : Madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE  
l'engagement de madame Lina Bellemare comme  
éducatrice en service de garde dans un poste à 18 heures/semaine à l'école Saint-Charles-  
Garnier à Shawinigan, et ce, à compter du 26 février 2001.

Adopté unanimement

Engagement –  
Claude Diamond

**RÉSOLUTION 345 0301** : La commissaire représentante du comité de parents  
madame Sylvie Dupont-Simard PROPOSE l'engage-  
ment de madame Claude Diamond comme éducatrice en service de garde dans un poste à  
18 heures/semaine à l'école Saint-Jacques à Shawinigan, et ce, à compter du 26 février 2001.

Adopté unanimement

Engagement –  
Sylvie Tremblay

**RÉSOLUTION 346 0301** : Monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE  
l'engagement de madame Sylvie Tremblay comme  
éducatrice en service de garde dans un poste à 15,25 heures/semaine à l'école Jacques-Buteux  
à La Tuque, et ce, à compter du 26 février 2001.

Adopté unanimement

Engagement –  
Julie-Annie  
Lefebvre

**RÉSOLUTION 347 0301** : Monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE  
l'engagement de madame Julie-Annie Lefebvre comme  
technicienne en éducation spécialisée à l'école secondaire Champagnat, La Tuque, dans un  
poste de 25 heures/semaine à caractère saisonnier, et ce, à compter du 21 mars 2001.

Adopté unanimement

Nouvelle  
affectation –  
France Garceau

**RÉSOLUTION 348 0301** : Monsieur le commissaire Steve Martin PROPOSE  
d'affecter madame France Garceau à un poste  
d'éducatrice en service de garde à l'école Saint-Jean-Bosco de Grand-Mère dans un poste à  
21 heures/semaine, et ce, à compter du 18 juin 2001 sous réserve d'avoir complété avec  
succès sa période d'essai dans son poste actuel.

Adopté unanimement

---

Président

---

Secrétaire

Démission – Jean-  
Pierre Jolivet

**RÉSOLUTION 349 0301** : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré  
PROPOSE d'accepter la démission de monsieur  
Jean-Pierre Jolivet, enseignant, à compter de ce jour.

Adopté unanimement

Démission – Pierre  
Tessier

**RÉSOLUTION 350 0301** : Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE  
d'accepter la démission de monsieur Pierre Tessier,  
enseignant, à compter du 2 mars 2001.

Adopté unanimement

En étant ensuite aux sujets relatifs aux Services des ressources matérielles, monsieur Jean-Guy Trépanier soumet initialement une recommandation pour présenter une demande à la ville de Shawinigan-Sud en référence à une problématique concernant la présence de flâneurs dans la cour de l'école Saint-Georges. Une résolution à ce sujet est adoptée.

Demande à la ville  
de Shawinigan-  
Sud – flâneurs à  
l'école Saint-  
Georges

**RÉSOLUTION 351 0301** : CONSIDÉRANT que l'école Saint-Georges à  
Shawinigan-Sud subit depuis plusieurs semaines la  
présence non désirée d'un nombre élevé de jeunes, en dehors des heures normales de cours,  
entraînant flânerie, vandalisme, intimidation, agressions, problèmes reliés à la  
consommation de cigarettes et autres substances, malpropreté de la cours, etc.;

CONSIDÉRANT que de nombreuses mesures de  
prévention et de sensibilisation ont été mises en place par la direction de l'école, sans  
donner satisfaction;

CONSIDÉRANT que les motifs appuyant la demande  
du 19 janvier 2001 de monsieur Robert Adam, directeur adjoint de l'école Saint-Georges,  
sont justifiés;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Marc  
Dumont PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie sans réserve, la  
position de la direction de l'école Saint-Georges et la démarche du service de sécurité  
publique de Shawinigan-Sud et demande à la Ville de Shawinigan-Sud de doter ses  
policiers d'outils d'intervention plus efficaces lors de situations telles que citées  
précédemment.

Adopté unanimement

Poursuivant, monsieur Trépanier fournit de l'information concernant le suivi au projet de  
réaménagement et d'agrandissement à l'École forestière de La Tuque. Un dépôt d'un  
document est fait.

---

Président

Document concernant le projet d'agrandissement et de réaménagement à l'École forestière de La Tuque

**RÉSOLUTION 352 0301** : Monsieur le commissaire Steve Martin PROPOSE que soit déposé le document 0301-14 concernant le projet d'agrandissement et de réaménagement d'espaces pour la formation professionnelle à l'École forestière de La Tuque.

Adopté unanimement

Le directeur des Services des ressources matérielles soumet ensuite à l'attention des commissaires un compte-rendu du comité consultatif de transport tenu le 16 mars dernier. Eu égard à ce compte-rendu, les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Tarifs pour le transport du midi et les services optionnels pour l'année 2001-2002

**RÉSOLUTION 353 0301** : CONSIDÉRANT que les tarifs suggérés pour le transport du midi et les services optionnels 2001-2002 ont été déposés au comité consultatif de transport du 16 mars 2001;

CONSIDÉRANT que les tarifs sont les mêmes que l'année 2000-2001;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Johanne H.-Brousseau PROPOSE que soient acceptés les tarifs du midi et les services optionnels 2001-2002 décrits au document 0301-15.

Adopté unanimement

Convocation d'un comité de négociation des transporteurs

**RÉSOLUTION 354 0301** : CONSIDÉRANT qu'il n'y a aucune clause dans le contrat de transport exclusif des entreprises de transport relative à la probité des conducteurs et des conductrices à l'emploi de l'entreprise de transport;

CONSIDÉRANT que le contrat de transport exclusif se termine seulement en 2003;

CONSIDÉRANT que pour inclure une nouvelle clause de transport exclusif, une recommandation est nécessaire pour convoquer le comité de négociation des transporteurs;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE que soit acceptée la recommandation du comité consultatif de transport de convoquer le comité de négociation des transporteurs pour les fins précitées.

Adopté unanimement

Procédure appliquée dans les cas d'installation à l'extérieur des réseaux de transport

**RÉSOLUTION 355 0301** : CONSIDÉRANT que des parents s'installent à l'extérieur des réseaux de transport et revendiquent le transport pour leurs enfants;

---

Président

---

Secrétaire

CONSIDÉRANT que ces cas sont de plus en plus nombreux;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu que les commissaires soient avisés dans tels cas, qu'il demeure entendu que l'application de la politique est de mise et qu'un avis écrit de la décision soit acheminé aux parents concernés;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que soit acceptée la procédure précitée.

Adoptée unanimement

Dépôt du compte rendu du comité consultatif de transport du 16 mars 2001

**RÉSOLUTION 356 0301** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE le dépôt du compte rendu du comité consultatif de transport tenu le 16 mars 2001 et décrit sur le document 0301-15.

Adopté unanimement

Le directeur des Services des ressources matérielles complète l'article 12 de l'ordre du jour en présentant un état de la situation quant à la location du centre administratif de l'ancienne Commission scolaire Val-Mauricie. Un dépôt d'un document est alors effectué.

Document relatif à la location de l'ancien centre situé au 800, 6<sup>e</sup> Avenue à Shawinigan-Sud

**RÉSOLUTION 357 0301** : Madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE que soit déposé le document 0301-16 relatif à la location de l'ancien centre administratif de la Commission scolaire Val-Mauricie situé au 800, 6<sup>e</sup> Avenue à Shawinigan-Sud.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires considèrent ensuite un résumé de la correspondance reçue en date du 20 mars 2001. Eu égard à ce résumé, les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Appui au contenu du manifeste « Intervenir autrement »

**RÉSOLUTION 358 0301** : CONSIDÉRANT l'importance pour les jeunes des milieux ruraux d'avoir accès à des services à proximité de chez eux;

CONSIDÉRANT la souplesse du modèle organisationnel présenté dans le manifeste « Intervenir autrement », son adaptabilité pour les milieux ruraux et son impact sur la solution des problèmes spécifiques aux milieux ruraux;

CONSIDÉRANT la légitimité des revendications soumises;

---

Président

---

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie le contenu du manifeste « Intervenir autrement ».

QUE demande soit faite au ministre responsable de la jeunesse, monsieur Gilles Baril :

- de rencontrer les représentants des organismes jeunesse intervenant en milieu rural;
- de reconnaître l'importance d'intégrer les jeunes dans la vie associative des municipalités;
- de s'engager, dans la mesure de ses moyens et de ses ressources, à supporter la consolidation ou l'implantation d'un tel organisme dans notre milieu.

Adopté unanimement

Participation de madame Danielle Bolduc au colloque « Femmes d'action »

**RÉSOLUTION 359 0301** :      CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a été invitée à participer au colloque « Femmes d'action » de Femmes de Mékinac qui aura lieu le 7 avril prochain à Sainte-Thècle;

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit autorisée la participation de madame Danielle Bolduc à ce colloque à titre de représentante de la commission scolaire afin d'informer les participantes de la place importante qu'occupe les femmes au sein du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Dépôt d'un résumé de correspondance reçue

**RÉSOLUTION 360 0301** :      Monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE que soit déposé un résumé de la correspondance reçue en date du 20 mars 2001, décrit sur le document 0301-16.

Adopté unanimement

En étant à la seconde période de questions réservée à l'assistance, le président du conseil d'établissement de l'école de Saint-Élie, monsieur Sylvain Tessier, demande des précisions quant à la position adoptée par le conseil des commissaires sur la nouvelle consultation faite auprès des établissements. Sur ce, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue précise que cette nouvelle consultation vise particulièrement les établissements autres que ceux dont le regroupement a été établi plus tôt durant la séance. Cependant, monsieur Hogue mentionne que rien n'empêche un autre conseil d'établissement de soumettre des commentaires additionnels d'ici le 17 avril prochain.

Monsieur Tessier s'enquiert après cela quant à la répartition du temps de la présence d'une direction d'école affectée dans plusieurs bâtiments. Monsieur Hogue fournit alors les explications afférentes et mentionne notamment que la direction d'école est responsable de la répartition de son temps de présence dans les écoles sous sa responsabilité.

---

Président

---

Secrétaire

À ce moment-ci, il est procédé à une modification de l'ordre du jour.

Modification à l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 361 0301** : Madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE que l'ordre du jour de la présente séance soit modifié par l'ajout des sujets suivants :

- 15.1 Réunion des présidents des conseils d'établissement et des directions d'école.
- 15.2 Lettre de félicitations à l'école La Croisière.
- 15.3 Félicitations au Carrefour Formation Mauricie.

Adopté unanimement

En référence aux sujets divers, la commissaire représentante du comité de parents madame Sylvie Dupont-Simard demande à monsieur le président Jean-Yves Laforest si la commission scolaire a prévu une rencontre prochaine entre les présidents des conseils d'établissement et les directions d'école. Après des échanges sur ce sujet, il est convenu de rediscuter de ce point ultérieurement.

Consécutivement, une résolution de félicitations est adoptée à l'intention de l'école La Croisière de Proulxville.

Félicitations à l'école La Croisière dans le cadre du concours « Le français prend l'affiche à l'école »

**RÉSOLUTION 362 0301** : CONSIDÉRANT, dans le cadre du concours « Le français prend l'affiche à l'école » que l'école La Croisière de Proulxville s'est mérité une bourse (primaire catégorie école) de la Fondation Albert-Tessier;

CONSIDÉRANT que les membres du jury se sont basés sur la variété et la qualité des activités, la participation enthousiaste de tous les enseignants et la place accordée à la langue française au sein de l'école;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que des félicitations soient adressées au personnel et aux élèves de l'école La Croisière pour l'honneur mérité dans le cadre du concours « Le français prend l'affiche à l'école ».

Adopté unanimement

Une autre résolution de félicitations est adoptée à l'intention du Carrefour Formation Mauricie.

Félicitations au C.F.M. pour le prix « Mérites du français »

**RÉSOLUTION 363 0301** : CONSIDÉRANT que le Carrefour Formation Mauricie a reçu un des prix « Mérites du français » lesquels prix sont décernés par l'Office de la langue française, et ce, dans la catégorie « Administration »;

---

Président

---

Secrétaire



Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest  
PROPOSE que des félicitations soient adressées au personnel et aux élèves du Carrefour  
Formation Mauricie pour l'honneur mérité.

Adopté unanimement

À ce moment-ci soit à 22 h 55, il est procédé à la tenue d'un huis clos de la séance du  
conseil des commissaires.

Huis clos

**RÉSOLUTION 364 0301** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest  
PROPOSE que soit décrété la tenue d'un huis clos de  
la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 23 h 45, il est successivement procédé à la réouverture au public de la séance et à la  
clôture de la séance.

Réouverture de la  
séance

**RÉSOLUTION 365 0301** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest  
PROPOSE que soit déclarée ouverte au public la  
présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Clôture de la  
séance

**RÉSOLUTION 366 0301** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest  
PROPOSE que soit déclarée close la présente séance  
du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

\_\_\_\_\_

SECRÉTAIRE

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

---

Président

---

Secrétaire